



Règlement 2016 des Brevets Fédéraux d'Encadrement d'Équitation Éthologique

BFE EE 1 - BFE EE 2

Version au 10 Janvier 2017

Sommaire

Art. 1 – Généralités sur les Brevets Fédéraux d'Encadrement d'Equitation Ethologique	3
1.1 Accompagner la demande de pratique d'équitation éthologique.....	3
1.2 Structurer en créant des Brevets Fédéraux d'Encadrement d'Equitation Ethologique :.....	3
Art. 2 – Conditions à remplir pour se présenter à l'examen	3
Art. 3 – Organisme de session d'examen du BFE EE	4
3.1 Le calendrier des examens :	4
3.2 Lieu :	4
3.3 Composition du jury :	4
3.4 Notation :.....	5
3.5 Résultats	5
Art. 4 – Inscription d'un candidat à une session d'examen	5
4.1 Le Dossier de candidature	5
Art .5 Validation Fédérale des Acquis de l'Expérience – VFAE.....	5
5.1 Recevabilité des dossiers.....	5
5.2 Jury compétent.....	6
5.3 Dossier de VFAE.....	6
Art. 6 – Généralités sur le BFE EE 1	7
Art. 7– Les prérogatives attachées au diplôme du BFE EE1	7
Art. 8 - Référentiel professionnel de l'enseignant dans le cadre des activités du BFE EE1	7
Art. 9 - Référentiel de certification BFE EE 1	7
Art. 10 - Présentation des épreuves du BFE EE 1	9
Unité capitalisable A – Epreuves d'animation	9
Unité capitalisable B – Epreuve technique	9
Unité capitalisable C – Epreuve théorique.....	10
Art. 11 – Généralités sur le BFE EE 2	11
Art. 12 – Les prérogatives attachées au diplôme du BFE EE2	11
Art. 13 - Référentiel professionnel de l'enseignant dans le cadre des activités du BFE EE2	11
Art. 14 - Référentiel de certification BFE EE 2	12
Art. 15 - Présentation des épreuves du BFE EE 2	13
Unité capitalisable A – Epreuves d'animation	13
Unité capitalisable B - Epreuve technique.....	14
Unité capitalisable C – Epreuve théorique.....	15
ANNEXE 1GRILLE D'EVALUATION Epreuve d'ANIMATION BFE EE 1- BFE EE 2.....	16
ANNEXE 2. GRILLE D'EVALUATION Epreuve TECHNIQUE BFE EE 1- BFE EE 2.....	17
ANNEXE 3 GRILLE D'EVALUATION Epreuve deTHEORIE BFE EE 1- BFE EE 2	18

Art. 1 – Généralités sur les Brevets Fédéraux d'Encadrement d'Equitation Ethologique

La FFE a, entre autres, pour mission : « l'organisation des formations et la délivrance des diplômes fédéraux relatifs à des compétences spécifiques dans l'enseignement de l'équitation ou dans la formation des cavaliers et le travail des chevaux ». Dans ce cadre, et parallèlement à la création des Savoirs d'équitation éthologique, la FFE cherche à accompagner, structurer et développer l'encadrement de l'équitation éthologique.

1.1 Accompagner la demande de pratique d'équitation éthologique

Les centres équestres adhérents à la FFE reçoivent des pratiquants toujours plus désireux de connaître et de comprendre le cheval, mais aussi de communiquer avec lui : ils souhaitent nouer une relation de complicité et faire de lui un compagnon. Il apparaît donc nécessaire de former un encadrement au sein de la FFE qui puisse répondre plus spécifiquement à cette demande de contact privilégié avec l'animal.

Une approche du cheval se développe, d'où la proposition d'une nouvelle activité dite « d'équitation éthologique » c'est-à-dire fondée sur l'étude du comportement du cheval. Cette démarche a pour objectif général l'éducation de base du cavalier et du cheval en vue d'une meilleure coopération avec plus de sécurité. Cette activité correspond à une demande et des besoins dans le monde de l'équitation dans notre pays.

En outre, le monde cavalier est à la recherche de relations différentes avec le cheval en privilégiant la coopération plutôt que la contrainte. Les brevets fédéraux d'encadrement d'équitation éthologique peuvent permettre aux professionnels d'acquérir de nouvelles compétences qui amélioreront la qualité de leur travail.

L'ensemble de ces raisons a poussé la FFE à s'investir dans ce programme. Un bilan, après cinq années de fonctionnement, l'amène à opérer quelques modifications du dispositif initial.

1.2 Structurer en créant des Brevets Fédéraux d'Encadrement d'Equitation Ethologique :

Ces tests s'appellent « Brevet Fédéral d'encadrement d'Equitation Ethologique » et comprennent deux niveaux d'encadrement.

- Brevet Fédéral d'encadrement d'Equitation Ethologique de niveau 1 (BFE EE 1).
- Brevet Fédéral d'encadrement d'Equitation Ethologique de niveau 2 (BFE EE 2).

La Fédération contrôle l'organisation des sessions d'examen qui se sont organisées à un niveau régional.

Les diplômes sont délivrés par la FFE à la suite des sessions officielles si elles présentent toutes les garanties réglementaires. Ils sont inscrits sur la licence fédérale de pratiquant.

Art. 2 – Conditions à remplir pour se présenter à l'examen

- ◆ Avoir une licence fédérale en cours de validité,
- ◆ avoir 18 ans révolus,
- ◆ La durée de formation minimale recommandée pour se présenter à l'examen est de 42 heures.

Pour le BFE EE niveau 1 :

- ◆ être en possession d'un diplôme d'accompagnateur, d'animateur ou d'enseignant d'équitation (BEES, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS, ou AQA, GTE, ATE, CQP, BAPAAT, BAP, Animateur Poney, Animateur Assistant d'Equitation)

Pour le BFE EE niveau 2 :

- ◆ être enseignant détenteur d'un BEES, d'un BPJEPS, d'un DESJEPS, d'un DEJEPS, d'un AQA, d'un GTE, ou d'un CQP EAE.
- ◆ être en possession du BF EE 1.
- ◆ être en possession :
 - Pour le BFE EE niveau 1 au minimum du Savoir 3 d'équitation éthologique.
 - Pour le BFE EE niveau 2 au minimum du Savoir 5 d'équitation éthologique.

Art. 3 – Organisme de session d'examen du BFE EE

L'organisateur est un centre équestre adhérent de la FFE, un Comité Départemental, un Comité Régional ou la FFE.

L'organisateur remplit une Déclaration Unique de Session d'Examen (DUSE) en précisant le jury, le niveau, la date et le lieu, le montant des droits d'examens, ainsi que le nombre maximum de places ouvertes aux inscriptions. La DUSE doit être envoyée au CRE pour validation, qui la transmettra ensuite à la FFE.

Le nombre minimum de candidats inscrits pour maintenir une session est de 6, exception faite pour la Corse et les départements d'Outre-mer.

Les DUSE doivent être reçues dans un délai minimum de deux mois avant la date de l'examen. Les sessions validées sont mises en ligne sur le site internet.

3.1 Le calendrier des examens :

Les DUSE validées constituent le calendrier national, consultable sur www.ffe.com, espace enseignant, rubrique Formation continue.

3.2 Lieu :

Dans un centre adhérent à la FFE, avec l'accord du CRE, et selon un calendrier consultable sur le site de la FFE.

3.3 Composition du jury :

- Le Président du jury est choisi sur la liste officielle. Il est responsable de la conformité du déroulement de la session avec le règlement ainsi que de la composition des différents jurys d'évaluation qui ne doivent pas être constitués sans recevoir sa validation. Dans le cas où la session d'examen est organisée par un centre de formation, le Président du jury ne doit pas être formateur dans cette structure.
- Le Président du Comité Régional d'Equitation ou son représentant.
- Le jury de l'épreuve d'animation doit être composé d'enseignants d'équitation diplômés titulaires d'un BEES 1 ou 2, DESJEPS mention Équitation, BPJEPS activités équestres, AQA (toutes disciplines équestres) et détenteurs d'un BF EE 2 minimum. Le formateur technique référent ne doit pas être membre du jury.
- Le jury peut s'entourer d'assesseurs qualifiés non enseignants en particulier pour l'épreuve de connaissances d'équitation éthologiques.

- Un membre de la DTN est membre de droit du jury.

3.4 Notation :

L'examen est structuré en 3 unités capitalisables (UC) constitutive du diplôme. Chaque UC est validé en termes d'Acquis ou Non Acquis et validée indépendamment l'une de l'autre.

Les épreuves sont évaluées en utilisant les grilles d'évaluation réglementaires.

Le candidat doit acquérir l'ensemble des Unités Capitalisables pour obtenir l'examen. En cas d'échec partiel, il peut conserver le bénéfice de la ou des unités capitalisables validées pendant une période de 3 ans.

3.5 Résultats

A l'issue de la session d'examen, la proclamation des résultats est faite par le Président du jury qui précise les UC obtenues par chaque candidat. L'organisateur délivre une attestation de réussite aux candidats qui ne totalisent pas les trois UC.

L'organisateur envoie à la Fédération au plus tard 15 jours après la session les dossiers des candidats inscrits, la composition du jury et les résultats signés par le Président du jury.

Les résultats sont définitifs après contrôle et validation de la session d'examen par la FFE, qui enverra les diplômes aux candidats.

Les UC ont une durée de validité de 3 ans.

Art. 4 – Inscription d'un candidat à une session d'examen

4.1 Le Dossier de candidature

La candidature doit être exprimée au moyen du formulaire d'inscription téléchargeable sur Internet sur le site : www.ffe.com. (<http://www.ffe.com/enseignant/Formation-continue/BFEE>)

Ce dossier est à envoyer au minimum 15 jours avant la date de la session à l'organisateur de l'examen accompagné de l'ensemble des pièces demandées. L'organisateur ne doit accepter que les dossiers complets. En cas de candidatures surnuméraires les dossiers complets seront retenus dans l'ordre de leur arrivée.

Ne seront traités par FFE Formation que les dossiers complets.

Composition du dossier

- formulaire d'inscription fourni par la FFE,
- photocopie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité,
- photocopie de la licence fédérale en cours de validité,
- attestation de réussite au Savoirs s'ils ne figurent pas sur la licence,
- photocopie du diplôme d'accompagnateur, d'animateur ou d'enseignant s'il ne figure pas sur la licence,
- le cas échéant, l'attestation de réussite à une ou deux unités de compétence capitalisables.

Art .5 Validation Fédérale des Acquis de l'Expérience – VFAE

5.1 Recevabilité des dossiers

Pour que le dossier de VFAE soit recevable – partie 1 – il faut justifier d'une expérience en rapport avec le diplôme demandé, continue ou non, salariée, indépendante ou bénévole, sur une période de

12 mois minimum et correspondant à un minimum de 1607 heures. L'expérience doit être en rapport direct avec la spécialité du diplôme visé.

Remarque : le candidat ne peut déposer qu'une seule demande pendant la même année civile pour le même diplôme, et pas plus de deux demandes disciplinaires par an.

5.2 Jury compétent

Les dossiers – partie 2 – des candidats au BFE EE par la voie de la VFAE sont examinés par un jury tel que défini à l'article 4 du présent règlement.

5.3 Dossier de VFAE

Le candidat au BFE EE par la voie de la VFAE doit constituer un dossier en utilisant le cadre proposé – site www.ffe.com – permettant de vérifier l'adéquation entre l'expérience et les compétences visées.

Il doit renvoyer son dossier complet en 4 exemplaires à FFE Formation.

Les justificatifs demandés doivent être joints aux dossiers. Tout dossier incomplet sera retourné.

La partie 1 du dossier permet de statuer sur sa recevabilité. Si la partie 1 est recevable, la partie 2 sera étudiée dans le cadre d'une session d'étude de dossiers.

Le jury peut convoquer le candidat pour un entretien lors de la session d'examen.

En cas d'obtention partielle de VFAE, un candidat peut s'inscrire en complément aux épreuves de l'examen final ou représenter un dossier de VFAE – 1 demande par année civile seulement.

La validité des UC est de trois ans.

Règlement général du BFE EE 1

Art. 6 – Généralités sur le BFE EE 1

Ce diplôme s'appelle « Brevet Fédéral d'encadrement d'Equitation Ethologique de niveau 1 », il est désigné par le sigle BFE EE 1. La validation de ce brevet donne lieu à la délivrance d'un diplôme fédéral et à son inscription sur la licence de pratiquant si les sessions officielles présentent toutes les garanties réglementaires.

Trois secteurs de certification sont identifiés :

A – L'animation,

B – La pratique de l'équitation éthologique,

C – la théorie relative à l'approche de l'équitation éthologique du cheval.

Art. 7– Les prérogatives attachées au diplôme du BFE EE1

Les BFE EE reconnaissent aux enseignants et aux animateurs diplômés une compétence spécifique dans l'enseignement de l'équitation éthologique dans le cadre de leurs attributions.

Les enseignants titulaires du BFE EE 1 et d'un code examinateur sont habilités à valider les Savoirs 1 et 2.

Art. 8 - Référentiel professionnel de l'enseignant dans le cadre des activités du BFE EE1

D'une manière générale, et en garantissant la sécurité de tous, le titulaire du « Brevet Fédéral d'encadrement d'Equitation Ethologique de niveau 1 »

- Conduit un projet, des progressions, des séances d'initiation à l'équitation éthologique à pied auprès d'un public qui prépare les savoirs 1 et 2;

- Prépare ses séances d'initiation à l'équitation éthologique à pied ;
- Anime ses séances d'initiation à l'équitation éthologique à pied en veillant à la sécurité ;
- Initie à la découverte du rapport homme/cheval en veillant à la sécurité ;
- Eduque le public au bien être de l'animal en veillant à la sécurité.

- Participe à la mise en œuvre des techniques d'équitation éthologique à pied auprès de la cavalerie du centre équestre pour contribuer à leur dressage et leur bien être:

- Il prend en compte le bien-être de la cavalerie du centre équestre au box et à pied
- Il utilise des techniques à pied respectueuses de l'animal
- Il prend en compte le comportement du cheval pour inter agir avec lui
- Il évalue la cavalerie à pied en utilisant ses connaissances....
- Il mobilise ses connaissances du cheval à pied pour interpréter son comportement

Art. 9 - Référentiel de certification BFE EE 1

UC - A

OT.1. EC d'animer une séance d'initiation d'équitation éthologique à pied auprès d'un public qui prépare les savoirs 1 et 2

OI.1 .1 EC de préparer une séance en rapport avec les savoir 1 et 2.

OI1.1.1 EC d'élaborer une progression pédagogique en rapport avec les savoirs 1 et 2

OI1.1.2 EC de préparer une séance d'initiation d'équitation éthologique à pied auprès d'un public

OI1.1.3 EC d'aménager son espace pour évoluer de façon optimale à pied

OI 1.2 EC de conduire et d'animer une séance d'initiation équitation éthologique à pied, individuelle ou en groupe.

OI 1.2.1 EC d'adapter la séance d'initiation à l'équitation éthologique à pied auprès d'un public

OI 1.2.2 EC de conseiller et corriger le public dans le cadre de la séance d'initiation à l'équitation éthologique à pied

OI 1.2.3 EC d'adapter sa pédagogie en fonction de son public et de ses attentes

OI 1.2.4 EC de donner les bases du travail à pied

OI 1.2.5 EC d'animer sa séance à pied

OI 1.2.6 EC de conduire l'action d'animation en assurant sa sécurité et celle des pratiquants

OI 1.2.7 EC d'aider le pratiquant à évoluer en confiance

OI.1.3. EC d'évaluer une séance

OI.1.3.1 EC d'auto évaluer sa séance d'initiation à l'équitation éthologique à pied

OI.1.3.2 EC de justifier ses choix techniques utilisés au cours de la séance d'initiation à l'équitation éthologique à pied

UC - B.

OT 2. EC de mettre en œuvre des techniques d'équitation éthologique à pied auprès de la cavalerie du centre équestre pour contribuer à leur dressage et leur bien être

OI 2.1 EC d'utiliser les bons gestes et les bonnes actions autour du cheval

OI 2.1.1 EC de capter l'attention et obtient la confiance réciproque en abordant le cheval et ce à tout moment de la séance.

OI 2.1.2 EC Il aborde un cheval dans le respect mutuel des espaces personnels

OI 2.1.3 EC Il utilise des actions justes, précises et maîtrisées

OI 2.2 : EC de contrôler le cheval dans diverses situations

OI 2.2.1 EC de contrôler l'allure et la direction sur terrain nu sans embûche ; et lors du passage d'embûches simples, en utilisant différents types de conduite (devant, à coté, derrière).

OI 2.2.2 Il peut mobiliser l'avant et l'arrière main dans la décontraction depuis l'arrêt.

OI 2.2.3 Il choisit des situations progressives

OI2.3 EC d'évaluer et de justifier ses choix techniques

OI 2.3.1 EC d'auto évaluer sa prestation

OI 2.3.2 EC de justifier ses choix techniques utilisés au cours de sa prestation

UC - C

OT3. EC. De connaître et mobiliser les connaissances relatives à l'observation du comportement du cheval et ses particularités

OI.3.1. EC de connaître le comportement et les grands principes de communication du cheval

OI.3.1.1 EC de connaître le « budget » temps d'un cheval vivant dans des conditions naturelles

OI.3.1.2 EC de connaître les contraintes de la domestication

OI.3.1.3 EC de connaître les conséquences des comportements de prédation

OI.3.1.4 EC de connaître les modes de communication du cheval, place du langage corporel

OI.3.1.5 EC de connaître les particularités du monde sensoriel du cheval.

OI.3.2. EC de comprendre le lien entre cheval et cavalier

OI.3.2.1. EC de connaître les principes d'apprentissage

OI.3.2.2 EC de connaître les moyens mis à la disposition du cavalier pour communiquer à pied : ensemble des outils de communication (langage du corps, et de ses prolongements, la voix...)

OI.3.2.3. EC de comprendre l'esprit d'une bonne relation homme/cheval.

OI.3.3. EC de connaître le fondement du comportement du cheval

OI.3.3.1 EC de connaître les variations individuelles, tempérament du cheval.

OI.3.3.2 EC de connaître la vie sociale (structure, organisation des groupes).

Art. 10 - Présentation des épreuves du BFE EE 1

Unité capitalisable A – Epreuves d’animation

Objectifs : Etre capable de gérer les différentes phases d’une séance pour un groupe de cavalier à pied, en vue de la préparation aux Savoirs 1 et 2. Démontrer une connaissance du dispositif de l’équitation éthologique de la FFE – Savoirs, BFE EE, règlement Equifeel.

L’épreuve consiste à animer une séance portant sur un des objectifs des Savoirs 1 et 2. Nombre d’élèves dans la séance : 2 ou 3.

Déroulement de l’épreuve :

- Tirage au sort du sujet
- Préparation : 20 minutes
- Conduite de la séance d’animation : 20 minutes
- Entretien avec le jury : 10 minutes, le candidat analyse sa séance immédiatement après celle-ci

Evaluation du jury : acquis non acquis

- **Préparation :** Etre capable de choisir un objectif de séance en rapport avec un objectif d’apprentissage des Savoirs 1 et 2, tiré au sort, et les situations pédagogiques pour le traiter. Remise au jury, à l’issue du temps de préparation, d’un document produit par le candidat au jury permettant de prendre connaissance de l’objectif de la séance choisi ainsi que des situations pédagogiques prévues par le candidat.
- **Liste des sujets de séance pour le tirage au sort :**
 - Sujet 1.** Vos élèves préparent le savoir 1, à partir de l’objectif « aborder le cheval » vous choisissez un objectif de séance.
 - Sujet 2.** Vos élèves préparent le savoir 1, à partir de l’objectif « capter l’attention et obtenir la confiance réciproque » vous choisissez un objectif de séance.
 - Sujet 3.** Vos élèves préparent le savoir 1, à partir de l’objectif « mettre un licol (et l’enlever)» vous choisissez un objectif de séance.
 - Sujet 4.** Vos élèves préparent le savoir 2, à partir de l’objectif « capter l’attention et obtenir la confiance réciproque à tout moment de la séance » vous choisissez un objectif de séance.
 - Sujet 5.** Vos élèves préparent le savoir 2, à partir de l’objectif « contrôler l’allure et la direction » vous choisissez un objectif de séance.
 - Sujet 6.** Vos élèves préparent le savoir 2, à partir de l’objectif « pouvoir mobiliser l’avant main et l’arrière main dans la décontraction depuis l’arrêt » .vous choisissez un objectif de séance.
- **Déroulement de la séance :** Etre capable de gérer et d’animer une séance pour un groupe sur le programme des Savoirs 1 et 2. Cette capacité sera appréciée au regard de la cohérence des situations proposées avec l’objectif, la cohérence des consignes et les corrections, la démarche pédagogique adoptée, les éléments permettant aux participants de développer des habiletés ainsi que l’ambiance de la séance.
- **Bilan de fin de séance :** Etre capable d’effectuer un entretien sur l’atteinte ou non des objectifs visés, type oral « d’analyse de la séance », et dans lequel seront abordées les connaissances techniques et les dispositifs fédéraux liés à l’équitation éthologique.

Unité capitalisable B – Epreuve technique

Objectifs : Être capable de sécuriser l’abord et la manipulation d’un cheval à pied ainsi qu’à embarquer un cheval en sécurité. Etre capable d’analyser le cheval et son comportement, les objectifs

choisis et les situations mises en œuvre et l'analyse des points forts et des points faibles de cette séance de travail.

L'épreuve consiste à sécuriser l'abord et la manipulation d'un cheval à pied, puis à mettre en œuvre des compétences techniques permettant de conduire avec lui une séance de travail sur des situations qu'il choisit, correspondant aux objectifs des Savoirs 1 et 2 et/ou de l'embarquement en sécurité d'un cheval dressé.

Le candidat analyse sa prestation et le comportement du cheval. Dans cet entretien le jury évalue la capacité du candidat à auto évaluer son travail, la perception de son cheval, sa justification des choix concernant le travail effectué ainsi que l'étendue de ses connaissances techniques.

Déroulement de l'épreuve :

- Tirage au sort du cheval.
- Présentation de la séance : 20 minutes.
- Entretien avec le jury : 10 minutes.

Evaluation du jury : acquis non acquis

Unité capitalisable C – Epreuve théorique

Objectifs :

Etre capable de mobiliser ses connaissances sur l'équitation éthologique et une capacité à mettre en lien ses expériences vécues et ses connaissances théoriques et scientifiques.

L'épreuve consiste à travers la présentation par le candidat d'un exposé portant sur une question tirée au sort dans le programme ci-dessous et préparée, suivi d'un entretien avec le jury, démontrer des connaissances d'équitation éthologique et une capacité à mettre en lien ses expériences vécues et ses connaissances théoriques et scientifiques.

Programme :

- le monde sensoriel du cheval,
- la répartition du temps dans le mode de vie du cheval (budget temps),
- les modes de communication du cheval,
- les contraintes de la domestication.

Déroulement de l'épreuve :

- Tirage au sort d'une question dans la liste du programme
- Préparation : 15 minutes
- Exposé par le candidat puis entretien avec le jury : Durée: 15minutes.

Evaluation du jury : acquis non acquis

Règlement général BFE EE 2

Art. 11 – Généralités sur le BFE EE 2

Ce diplôme s'appelle « Brevet Fédéral d'encadrement d'Equitation Ethologique de niveau 2 ». Il est désigné par le sigle BFE EE 2. La validation de ce brevet donne lieu à la délivrance d'un diplôme fédéral et à son inscription sur la licence de pratiquant si les sessions officielles présentent toutes les garanties réglementaires.

Trois secteurs de certification sont identifiés :

- A. l'animation ;
- B. la pratique de l'équitation éthologique ;
- C. la théorie relative à l'équitation éthologique du cheval.

Art. 12 – Les prérogatives attachées au diplôme du BFE EE2

Les BFE EE reconnaissent aux enseignants et aux animateurs diplômés une compétence spécifique dans l'enseignement de l'équitation éthologique dans le cadre de leurs attributions.

Les enseignants titulaires d'un BFE EE 2 et d'un code examinateur sont habilités à valider les Savoirs 1 à 5.

Art. 13 - Référentiel professionnel de l'enseignant dans le cadre des activités du BFE EE2

D'une manière générale, et en garantissant la sécurité de tous, le titulaire du « Brevet Fédéral d'encadrement d'Equitation Ethologique de niveau 2»

- Conduit un projet, des progressions, des séances d'équitation éthologique à auprès d'un public qui prépare les savoirs 3 à 5 :

- Il anime des séances de groupes ou individuelles
- Il adapte sa pédagogie en fonction de son public et de ses attentes
- Il élabore une progression pédagogique en rapport avec les savoirs 1 à 5
- Il met en œuvre le perfectionnement du travail à pied et du travail monté orientés vers l'équitation éthologique
- Il oriente le cavalier dans son perfectionnement à cheval à affiner sa communication à cheval
- Il a un niveau d'analyse du cheval et de son comportement supérieur
- Il conduit l'action d'animation en assurant sa sécurité et celle des pratiquants
- Il aide le pratiquant à évoluer en confiance
- Il éduque sur la discipline équitation éthologique

- Participe à la mise en œuvre des techniques d'équitation éthologique auprès de la cavalerie du centre équestre pour contribuer à leur dressage et leur bien être:

- Il conduit son action en cohérence avec le fonctionnement et le comportement du cheval
- Il s'adapte au cours de la séance au vue des différentes évolutions du cheval/cavalier
- Il évalue et identifie ses points forts et ses points faibles
- Il adapte son action en fonction de son évaluation et en fonction de son public
- Il est apte à proposer des solutions
- Il produit des outils d'évaluations de l'activité
- Il élabore un projet pédagogique cohérent au sein de sa structure
- Il a une connaissance approfondie en équitation éthologique

- Il recherche le relâchement et la décontraction du cheval pendant la séance

Art. 14 - Référentiel de certification BFE EE 2

UC - A.

OT 1. EC d'animer une séance d'équitation éthologique auprès d'un public qui prépare les savoirs 3 à 5.

OI. 1.1 EC de préparer une séance en rapport avec les savoirs de 3 à 5

- OI. 1.1.1 EC d'accueillir les pratiquants
- OI. 1.1.2 EC de présenter la séance aux pratiquants
- OI. 1.1.3 EC de préparer, conduire et animer la séance pour le groupe
- OI. 1.1.4 EC d'élaborer un objectif de séance cohérent et en rapport avec les savoirs 1 à 5
- OI.1.1.5 EC de connaître les qualités principales pour être compris.

OI.1.2 EC de gérer les différentes phases d'une séance pour un groupe de cavaliers à pied ou à cheval

- OI.1.2.1 EC de mener à bien des objectifs individuels tout en menant une dynamique de groupe
- OI.1.2.2 EC d'aider le cavalier à obtenir une relation mutuelle attentive dans le relâchement et la décontraction du cheval à tout moment de la séance.
- OI.1.2.3 EC de connaître les moyens de communication à la disposition du cavalier monté.
- OI.1.2.4 EC de Il met en œuvre une démarche pédagogique adaptée en lien avec une connaissance approfondie du dispositif de l'équitation éthologique de la FFE

OI.1.3 EC d'évaluer une séance d'équitation éthologique.

- OI.1.3.1 EC d'analyser le déroulement de la séance
- OI.1.3.2 EC d'évaluer les pratiquants au cours de la séance
- OI.1.3.3 EC de justifier de ses choix techniques et de ses orientations pédagogiques

UC - B.

OT. 2. EC de mettre en œuvre des techniques d'équitation éthologiques à pied et à cheval.

OI 2.1. EC d'établir une relation mutuelle

- OI 2.1.1 EC de communiquer avec un cheval monté
- OI 2.1.2 EC d'obtenir une relation mutuelle attentive dans le relâchement et la décontraction du cheval pendant la séance et à tout moment

OI 2.2. EC de contrôler une partie du cheval à proximité ou à distance du cheval

- OI.2.2.1 EC de mobiliser l'avant main et l'arrière main dans la décontraction, depuis l'arrêt, au pas et au trot.
- OI.2.2.2 EC d'obtenir à distance une relation mutuelle attentive dans le relâchement et la décontraction du cheval
- OI.2.2.3 EC de communiquer à pied en liberté et à la longe
- OI.2.2.4 EC de combiner la mobilisation des différentes parties du cheval.

OI 2.3 EC de franchir des dispositifs

- OI 2.3.1 EC de contrôler la vitesse et la direction sur un tracé précis dans chaque allure en carrière et à l'extérieur : sur terrain nu sans embûche, ou lors du passage d'embûches.
- OI 2.3.2 EC de contrôler l'allure et la direction aux trois allures, indépendamment d'autres chevaux, sur terrain nu sans embûches (ou embûches simples).
- OI 2.3.3 EC de contrôler la vitesse et la direction sur un tracé précis dans chaque allure : dans un espace fermé en liberté, ou sur terrain nu et lors du passage d'embûches avec la longe.
- OI 2.3.4 EC de faire preuve d'un niveau d'analyse supérieur du comportement, du fonctionnement et du dressage du cheval.
- OI 2.3.5 EC de déterminer des objectifs de travail réalistes

UC - C.

OT. 3. EC de connaître et de mobiliser des connaissances en équitation éthologique approfondies

OI3.1 EC de mobiliser des connaissances

- OI3.1.1 EC de mobiliser ses connaissances en équitation éthologiques approfondies
- OI3.1.2 EC de mobiliser ses connaissances théoriques
- OI3.1.3 EC d'approfondir des notions théoriques des savoirs 1 à 5.

OI3.2 EC d'appréhender le comportement des chevaux

- OI 3.2.1 EC de connaître et expliquer les modes de vie, rythmes, santé, stéréotypies.
- OI 3.2.2 EC de comprendre et expliquer le comportement social du cheval : mode de vie, fonctionnement dans le troupeau.

Art. 15 - Présentation des épreuves du BFE EE 2

Unité capitalisable A – Epreuves d'animation

Objectifs

Etre capable de gérer les différentes phases d'une séance pour un groupe de cavaliers à pied ou à cheval, en vue de la préparation aux Savoirs 3 à 5.

Démontrer une connaissance approfondie du dispositif de l'équitation éthologique de la FFE – Savoirs, BFE EE, règlement Equifeel.

Déroulement de l'épreuve :

Tirage au sort du sujet

Préparation : 20 minutes.

Durée de la séance d'animation : 20 minutes.

Entretien avec le jury : 10 minutes directement après la séance.

Evaluation du jury : acquis non acquis

- Préparation : Etre capable de choisir un objectif de séance en rapport avec un objectif d'apprentissage des Savoirs 1 à 5 tiré au sort, et les situations pédagogiques pour le traiter. Remise au jury, à l'issue du temps de préparation, d'un document produit par le candidat permettant de prendre connaissance de l'objectif de la séance choisi, des objectifs intermédiaires ainsi que des situations pédagogiques prévues par le candidat.

Liste des sujets de séance pour le tirage au sort :

Sujet 1. Vos élèves préparent le savoir 3, à partir de l'objectif « communiquer avec son cheval monté » vous choisissez un objectif de séance.

Sujet 2. Vos élèves préparent le savoir 3, à partir de l'objectif « obtenir une relation mutuelle attentive dans le relâchement et la décontraction du cheval à tous moments de la séance, vous choisissez un objectif de séance.

Sujet 3. Vos élèves préparent le savoir 3, à partir de l'objectif « contrôler l'allure et la direction aux trois allures indépendamment d'autres chevaux » vous choisissez un objectif de séance.

Sujet 4. Vos élèves préparent le savoir 3, à partir de l'objectif « pouvoir mobiliser l'avant main et l'arrière main dans la décontraction depuis l'arrêt le pas et le trot » vous choisissez un objectif de séance.

Sujet 5. Vos élèves préparent le savoir 4, à partir de l'objectif « Obtenir à distance une relation mutuelle attentive dans le relâchement et la décontraction du cheval ». Vous choisissez un objectif de séance.

Sujet 6. Vos élèves préparent le savoir 4, à partir de l'objectif « Contrôler la vitesse et la direction sur un tracés précis dans chaque allure dans un espace fermé en liberté » Vous choisissez un objectif de séance

Sujet 7. Vos élèves préparent le savoir 4, à partir de l'objectif « Contrôler la vitesse et la direction sur un tracés précis dans chaque allure sur terrain nu et lors de passage d'embûches avec la longe ». Vous choisissez un objectif de séance.

Sujet 8. Vos élèves préparent le savoir 5, à partir de l'objectif « Conserver une relation mutuelle attentive dans le relâchement et la décontraction du cheval pendant la séance » vous choisissez un objectif de séance.

Sujet 9. Vos élèves préparent le savoir 5, à partir de l'objectif « Contrôler la vitesse et la direction sur un tracé précis dans chaque allure en carrière et à l'extérieur, sur terrain nu sans embûche, et lors du passage d'embûches ». Vous choisissez un objectif de séance.

Sujet 10. Vos élèves préparent le savoir 5, à partir de l'objectif « Combiner la mobilisation des différentes parties du cheval » vous choisissez un objectif de séance.

- Déroulement de la séance : Etre capable de gérer et d'animer une séance pour un groupe sur le programme des Savoirs 3 à 5. Cette capacité sera appréciée au regard de la cohérence des situations proposées avec l'objectif, la cohérence des consignes et les corrections, la démarche pédagogique adoptée, les éléments permettant aux participants de développer des habiletés ainsi que l'ambiance de la séance.
- Bilan de fin de séance : Etre capable d'effectuer un entretien sur l'atteinte ou non des objectifs visés, type oral « d'analyse de la séance », et dans lequel seront abordées les connaissances techniques et les dispositifs fédéraux liés à l'équitation éthologique.

Unité capitalisable B - Epreuve technique

Présentation d'une séance de travail, avec un cheval tiré au sort, sur les objectifs des Savoirs 1 à 5.

Objectifs

- Prendre contact avec un cheval et avoir un niveau d'analyse supérieur de son comportement, de son niveau de Dressage, de ses acquis et de son fonctionnement. Déterminer des objectifs de travail réalistes ; les présenter au jury.
- Etre capable de conduire une séance de travail à partir des objectifs visés, s'adapter en cours de séance aux évolutions
- Etre capable d'effectuer un oral, type oral, type oral « d'analyse de pratique », au cours duquel le candidat s'exprime sur l'analyse du cheval, les objectifs choisis et les situations conduites, le comportement du cheval et l'analyse des points forts et des points faibles de cette séance. Il interroge sa démarche et les résultats obtenus, il s'évalue et propose des objectifs et des moyens adaptés au travail à moyen et à long terme.

L'épreuve : Après avoir pris connaissance d'un cheval tiré au sort, mettre en œuvre des compétences techniques permettant de conduire avec lui une séance de travail visant à faciliter ou améliorer son usage, son dressage, son fonctionnement et son comportement.

Déroulement de l'épreuve :

- Tirage au sort d'un cheval.

- Présentation de la séance : 30 minutes. Le candidat conduit une séance de travail de 20 minutes sur un objectif qu'il définit après 10 minutes de prise de contact avec le cheval devant le jury.
- Entretien avec le jury : 10 minutes. Le candidat analyse sa prestation et le comportement du cheval. Dans cet entretien le jury évalue la capacité du candidat à auto évaluer son travail, la perception de son cheval, sa justification des choix concernant le travail effectué ainsi que l'étendue de ses connaissances techniques.

Evaluation du jury : acquis non-acquis

Unité capitalisable C – Epreuve théorique

Objectifs : A travers la présentation par le candidat d'un exposé portant sur une question tirée au sort dans le programme ci-dessous et préparée, suivi d'un entretien avec le jury, le candidat démontre des connaissances d'équitation éthologique approfondies et une capacité à mettre en lien ses expériences vécues et ses connaissances théoriques et scientifiques.

L'épreuve : Le candidat répondra à une question, tirée au sort sur l'équitation éthologique. Il traitera cette question précise puis l'entretien portera sur l'expérience du candidat et la mise en relation qu'il opère entre ses connaissances et son vécu.

Programme : S'ajoute au programme du BFE EE 1 :

- l'organisation sociale chez le cheval,
- l'apprentissage,
- le tempérament,
- connaître la littérature de référence en vulgarisation d'équitation éthologique du cheval.

Déroulement de l'épreuve :

- Préparation : 20 minutes sur une question tirée au sort.
- Durée : 20 minutes.

Evaluation du jury : acquis non acquis

BREVET FEDERALEUX D'ENCADREMENT D'EQUITATION ETHOLOGIQUE
ANNEXE 2. GRILLE D'EVALUATION Epreuve TECHNIQUE BFE EE 1- BFE EE 2

Date : Cheval.....
 Nom du candidat : Prénom : Signature :

Critères	-	+	Commentaires
QUOI			
*Choix de la ou des situations ; progressivité			
COMMENT			
*Justesse des actions précision maîtrise			
RESULTAT			
*Résultat(s), relation, connexion, légèreté...			
Entretien			

Critères	-	+	Commentaires
Analyse de la prestation			
Analyse du cheval, justification des choix			
Connaissances techniques			
			ACQUIS
			NON ACQUIS

Signature jurys : 1..... 2..... 3.....

BREVET FEDERALEUX D'ENCADREMENT EQUITATION ETHOLOGIQUE
ANNEXE 3 GRILLE D'EVALUATION Epreuve de THEORIE BFE EE 1 - BFE EE 2

Date : Question N°

Nom du candidat : Prénom : Signature :

Note partie équitation éthologique UC CC : / 20

0	2	4	6	8	10	12	14	16	18	20	
	Très mal	Mal	Assez mal	Insuffisant	Suffisant	Satisfaisant	Assez bien	Bien	Très bien		
*Ne sait rien	*Réponse avec de <u>grosses erreurs</u>	*Réponse très insuffisante *Des oublis important ou /et des erreurs *Pas de vécu	*Réponse insuffisante *Des oublis ou des erreurs *Vécu mal exprimé	*Réponse juste suffisante *Contenu pauvre *Vécu pauvre	*Réponse correcte mais incomplète *Peu de vécu exprimé	*Réponse satisfaisante et assez complète *Du vécu mais pas assez mis en valeur	*Réponse très satisfaisante *Du vécu bien exprimé	*Réponse excellente *Beaucoup de vécu et très bien exprimé			
Commentaire											
Note finale épreuve théorique UC CC : / 20						ACQUIS				NON ACQUIS	
Minimum 10/ 20 : acquis											

Signature jurys : 1..... 2.....